

Champigny PDC : Réorganisation du 27 juin 2016 (report 1 semaine)

Revendications CFDT : ce qui est acté.

Sécabilité :

- La sécabilité démarrera le **lundi 18 juillet** (les lundis 27/06, 04/07 et 11/07 ne seront pas sécables).
- La semaine sécable du **22 août** mais aussi les **2 semaines initialement prévues en octobre** sont supprimées.
- Aucune autre semaine sécable ne sera mise en œuvre après l'été en 2016.
- Pas de sécabilité les samedis si les étudiants ne sont pas présents.

Renforts :

- La Direction locale s'engage à recruter des **CDD supplémentaires** pour respecter les engagements ci-dessus.
- Des **CDD seront recrutés aussi en septembre** pour assurer le remplacement des congés et permettre des renforts ponctuels sur les QL. Cette mesure pourra être reconduite en octobre si besoin.

La CFDT maintient sa demande de neutraliser la sécabilité du lundi sur septembre et octobre.

- Tous les dépassements horaires seront compensés en RC ou payés au choix de l'agent.
- **1 apprenti sera cdisé fin août sur site.**
- Les RTT tombant pendant les congés cet été ne seront pas perdus. Ils seront déplacés et garantis.

Promotions :

- **6 promotions 1.3 sont actées** au lieu de 4. La CFDT en revendique toujours davantage.
- **1 promotion 2.3** pour le FQ remplaçant. **1 promotion en 2.2 à la cabine** est actée.
 - Si la CFDT a pu arracher quelques contreparties supplémentaires lors de son audience du 11 mai, la réorganisation va imposer une charge de travail toujours plus importante pour les factrices et facteurs de Champigny et de Joinville.
 - Les CDD prévus ainsi que les 4 étudiants doivent être présents dès le 27 juin pour éviter tout recours à la sécabilité et permettre les renforts nécessaires au démarrage mais aussi en septembre et en octobre.

Les élus CFDT voteront contre la réorganisation et les suppressions d'emplois dans les instances CHS CT et Comité Technique.

La CFDT respectera le choix majoritaire des agents concernant le régime de repos.

La CFDT sera présente dès le démarrage pour obtenir les correctifs nécessaires et faire respecter les engagements pris par la Direction locale.

Pour soutenir l'action de la CFDT, syndiquez-vous !

